

ARRÊTÉ n° R03-2024-06-16-00001

fixant la liste des candidats enregistrés pour le premier tour des élections législatives du samedi 29 juin 2024 dans les deux circonscriptions du département de la Guyane

LE PRÉFET

Vu le code électoral, notamment son article R. 109-1 et R. 109-2 ;
Vu le décret n°2024-527 du 9 juin 2024 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale ;
Vu les déclarations de candidature déposées et enregistrées à la préfecture de Guyane pour le premier tour des élections précitées ;
Vu les résultats du tirage au sort auquel il a été procédé à la préfecture le 16 juin 2024 à 18h15 ;

Sur proposition du sous-préfet, directeur de cabinet, directeur général de la sécurité, de la réglementation et des contrôles ;

ARRÊTE :

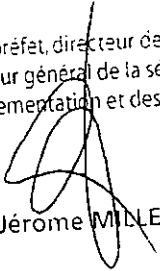
Article 1^{er} : La liste des candidats aux élections législatives, classés dans l'ordre du tirage au sort des emplacements réservés à l'affichage électoral, est arrêtée comme suit :

N° de panneau	1 ^{re} circonscription
1	M. Jean-Victor CASTOR, remplaçante Mme Éline GRAND-ÉMILE
2	Mme Yvane GOUA, remplaçant M. Olivier GOUDET
3	M. Boris CHONG-SIT, remplaçante Mme Patricia TORRES
4	M. Olivier TAOUMI, remplaçante Mme Monique GUARD
5	M. Jean-Yves MIRAKOFF, remplaçant M. Louis-Mike CALUMEY

N° de panneau	2 ^{ème} circonscription
1	M. Sébastien CAUGANT, remplaçant M. Steve BACCARARD
2	M. Aldo NEMAN, remplaçante Mme Céline SAINT-CYR
3	Mme Sophie CHARLES, remplaçant M. Rinaldo TOEPOE
4	M. Jean-Philippe DOLOR, remplaçante Mme Carine SAÏBOU
5	M. Davy RIMANE, remplaçante Mme Clarisse DA SILVA

Article 2 : Le sous-préfet, directeur de cabinet, directeur général de la sécurité, de la réglementation et des contrôles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Guyane.

Le sous-préfet, directeur de cabinet,
directeur général de la sécurité,
de la réglementation et des contrôles


Jérôme MILLET

Cayenne, le 16 juin 2024

Le préfet